# DRF Enquête annuelle auprès des bénéficiaires (AGS) 2024

# Résumé exécutif

En avril 2024, le DRF a mené son enquête annuelle auprès des bénéficiaires. L'enquête a été envoyée à 161 bénéficiaires, dont 117 ont répondu, ce qui donne un taux de réponse de 72 %. S'appuyant sur les commentaires reçus lors de l'AGS de l'année dernière pour rendre le questionnaire plus court et plus léger, l'AGS de cette année est divisée en 4 sections :

1. À propos de votre organisation (1 question)
2. Accessibilité (1 question)
3. Priorités stratégiques (8 questions)
4. Diversité (4 questions).

En ce qui concerne l’accessibilité, les OPH ont été invitées à formuler des recommandations spécifiques sur l’amélioration des pratiques d’accessibilité du DRF, dans le contexte de l’élaboration de la nouvelle politique d’aménagement raisonnable et de la politique d’accessibilité de l’organisation. Quatre-vingt-quatre réponses (soit 72 % des réponses) à cette question constituent des recommandations adressées au DRF concernant ses pratiques d’accessibilité et la conception de sa nouvelle politique d’aménagement raisonnable et d’accessibilité. Une analyse des recommandations des bénéficiaires a permis de les classer selon les catégories suivantes, énumérées ci-dessous du pourcentage le plus élevé au plus faible :

* Processus de conception des politiques du DRF en matière d’accessibilité et d’aménagement raisonnable (27 % des réponses).
* Formats du DRF utilisés par les bénéficiaires (25 % des réponses) ;
* Accessibilité et besoins d’aménagement raisonnables de groupes spécifiques de personnes handicapées (21 % des réponses) ;
* Soutien aux bénéficiaires via les politiques du DRF en matière d’accessibilité et d’aménagements raisonnables (10 % des réponses) ;
* Contribution à la politique d’aménagement raisonnable du DRF (8 % des réponses) ; et
* Participation des bénéficiaires à la conception des politiques du DRF en matière d’accessibilité et d’aménagements raisonnables (5 % des réponses) ;

La haute qualité et la précision des recommandations formulées par les bénéficiaires sur ce sujet sont illustrées par cette citation :

“L'accès aux informations du DRF/DRAF et les méthodes de diffusion des informations peuvent être réalisés dans des formats plus accessibles tels que des enregistrements audio ou vidéo sous-titrés et, si possible, traduits dans différentes langues de chaque pays pour permettre aux groupes sous-représentés/OPH de comprendre les subventions du DRF/DRAF afin qu'ils puissent également demander un financement.”

Concernant les priorités stratégiques, les OPH ont été invitées à décrire les activités qu’elles ont mises en œuvre au cours de l’année écoulée, dans chacun des 7 thèmes transversaux définis dans le nouveau plan stratégique du DRF. Les bénéficiaires ont déclaré se concentrer sur les activités suivantes, énumérées ci-dessous de la fréquence la plus élevée à la plus faible :

* 79 % ont promu l’égalité des sexes et l’avancement des droits des femmes et des filles handicapées, avec des activités axées sur la formation (53 %), la promotion du leadership et de la participation (20 %) et le plaidoyer (17 %).
* 76 % ont promu les droits et la participation des jeunes handicapés, avec des activités axées sur la promotion du leadership et de la participation (45 %), les formations (35 %) et le plaidoyer (16 %).
* 68 % ont lutté contre la pauvreté et les inégalités dans leurs contextes, avec des activités axées sur la formation (49 %) et le plaidoyer (33 %).
* 45 % ont abordé la justice climatique et le renforcement de la résilience et des capacités d’adaptation des communautés, avec des activités axées sur le plaidoyer (43 %), la formation (38 %) et la recherche (21 %).
* 32 % ont abordé la question de la discrimination raciale et du validisme, avec des activités axées sur le plaidoyer (62 %), la formation (32 %) et le renforcement organisationnel (14 %).
* 29 % ont fait progresser les droits des peuples autochtones, avec des activités axées sur le plaidoyer (47 %), la formation (21 %) et la promotion du leadership et de la participation (21 %).
* 27 % ont progressé en matière de droits des personnes handicapées de diverses orientations sexuelles, identités et expressions de genre et caractéristiques sexuelles (SOGIESC), avec des activités axées sur la formation (47 %), le plaidoyer (28 %) et la promotion du leadership et de la participation (16 %).

Il a ensuite été demandé aux OPH de classer ces domaines de travail en fonction de leurs propres priorités, dont les 4 premiers sont répertoriés ici, de la fréquence la plus élevée à la plus faible :

* **57 %** des répondants ont classé « Promouvoir l’égalité des sexes pour faire progresser les droits des femmes et des filles handicapées » comme leur priorité absolue
* **27 %** des répondants ont classé « Promouvoir les droits et la participation des jeunes » comme leur deuxième priorité
* **24 %** des répondants ont classé « la lutte contre la pauvreté et les inégalités » comme leur troisième priorité
* **21 %** des répondants ont classé « exiger la justice climatique » comme leur quatrième priorité.

En réfléchissant à leur propre priorisation de ces thèmes transversaux, voici quelques exemples de ce que les bénéficiaires avaient à dire :

“La plupart des femmes handicapées sont exclues de la participation politique et d’autres opportunités de leadership, de sorte que leurs voix ne sont pas entendues et la discrimination à l’égard des femmes handicapées existe même au sein des mouvements sociaux féministes.”

“Le changement climatique affecte de manière disproportionnée les communautés marginalisées, notamment les personnes handicapées, exacerbant les inégalités et les vulnérabilités existantes.”

Dans l’ensemble des questions sur les priorités stratégiques, on compte 172 mentions d’activités liées à la formation et au développement des capacités, 128 mentions d’activités liées aux efforts de plaidoyer, 71 mentions d’activités axées sur l’augmentation de la participation, de la visibilité et du leadership des personnes handicapées marginalisées. Ces trois domaines d’activité représentent le cœur du travail effectué par les bénéficiaires avec le soutien du DRF, basé sur trois composantes : le développement des capacités, le plaidoyer et l’inclusion des groupes marginalisés.

En ce qui concerne la diversité, les OPH ont été interrogées sur les changements dans la participation des personnes handicapées marginalisées. Dans l'ensemble, 87 % des répondants ont répondu que la participation des personnes handicapées marginalisées dans la communauté plus large des personnes handicapées avait quelque peu augmenté ou considérablement augmenté. En revanche, 5 % des répondants ont estimé que la participation des personnes handicapées marginalisées avait quelque peu diminué au cours de la dernière année, tandis que 3 % des répondants ont estimé qu'elle avait considérablement diminué. Quatre pour cent des répondants ont déclaré qu'il n'y avait pas eu de changement dans la participation. De plus, les OPH ont noté une plus grande participation au mouvement des personnes aveugles ou malvoyantes (21 %), des personnes sourdes (21 %) et des personnes ayant un handicap intellectuel ou psychosocial (15 % chacune). En examinant les groupes de population, 77 % des répondants ont noté une plus grande participation des femmes et des filles handicapées dans le mouvement, suivies des jeunes handicapés (54 %) et des personnes âgées handicapées (22 %). Les principaux facteurs mentionnés par les bénéficiaires comme ayant un impact positif sur les changements dans la participation des personnes handicapées marginalisées sont le travail effectué pour promouvoir la visibilité, la participation et le leadership des personnes handicapées marginalisées et une augmentation de la qualité et de la quantité des efforts de plaidoyer au cours de la dernière année, comme le montrent ces réponses des bénéficiaires :

“Les organisations de défense des droits des femmes handicapées se sont multipliées, de nouveaux réseaux de femmes handicapées ont été créés. Les femmes handicapées s'impliquent davantage dans les programmes nationaux et internationaux.”

“Les représentants de ces groupes ont été exposés à un large éventail d’opportunités de plaidoyer et de networking grâce à la subvention DRF/DRAF et ils font désormais entendre leur voix ensemble.”